

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 25

Artikel: Arlaud
Autor: Pidou, A. / Chavannes, Dan.-Alex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Arlaud.

Nous aimons à croire qu'à l'occasion de l'exposition de peinture qui est ouverte actuellement à Lausanne, au musée Arlaud, nos lecteurs accueilleront avec plaisir quelques détails biographiques sur le fondateur de ce musée :

Arlaud naquit à Orbe en 1773. Il montra de bonne heure un goût très vif pour le dessin. A Yverdon, où il essaya des portraits au crayon qui annonçaient déjà son talent pour saisir les ressemblances, on se plut à favoriser le jeune artiste, qui revint dans sa ville natale la bourse pleine d'écus. Sa famille lui permit alors d'aller à Genève, chez ses cousins Arlaud, peintres tous les deux et dont l'un lui apprit à travailler. Bientôt il se rend à Paris : là il entre chez David, dont il saisit la manière sérieuse et grande, basée sur l'étude de l'antique. David, frappé aussi de la bonne mine du jeune Suisse, de son profil bien dessiné, de la beauté de son buste et de ses bras, le fit poser dans le tableau des *Sabines*, pour le personnage de Tatius.

Arlaud n'était pas un compositeur abondant, mais il savait choisir le beau côté d'un sujet, soigner le groupe, ordonner avec noblesse une couleur belle pour accompagner le dessin ; il avait ce sens particulier qui sait faire des détails un tout harmonieux et sage. *Un jeune garçon monté sur un bouc*, charmant tableau qu'il a donné à notre musée, est, dit-on, l'un de ses meilleurs morceaux.

Arlaud était accessible à ces émotions qui font les grands artistes. Lorsqu'il était en Hollande, une copie en plâtre de la tête d'une de ces deux magnifiques statues colossales qui décorent la fontaine du mont Quirinal à Rome, lui tomba par hasard sous les yeux. La vue de ce fragment si fortement empreint de cette grandeur simple qui caractérise le génie antique fit sur lui une si vive impression qu'il ne rêva qu'à cet objet pendant plusieurs jours, qu'il reforma ses idées sur l'art et que dès lors il changea complètement sa manière.

Seul et dénué de ressources, Arlaud se trouva souvent à Paris dans des moments difficiles. M^{me} Condorcet, avec laquelle il était lié, releva un peu ses affaires. Le prince Berthier lui commanda un tableau qu'il ne put achever. Il fut exilé par Napoléon, sur le régime duquel il s'était exprimé trop librement.

Fixé à Lausanne, il y fit un grand nombre de

portraits, dispersés maintenant dans tout le pays. Ses derniers ouvrages ont quelque chose de trop mou et une teinte rosée.

C'est depuis l'âge de 40 ans, avec le seul produit de ses portraits et à force de patience et d'économies, qu'il est parvenu à réunir la somme nécessaire à la fondation du musée qui porte son nom, enrichi, en outre, par lui de plusieurs dons. — Comme citoyen, il mérite notre reconnaissance pour sa pensée généreuse et la constance qu'il mit à l'accomplir. Voici le décret rendu par le Grand Conseil, relatif au don fait à l'Etat par Arlaud :

Le Grand Conseil du canton de Vaud,

Vu les offres généreuses faites par M. Arlaud, directeur de l'école de dessin, dans le but de pourvoir cette institution d'un établissement convenable,

Décète :

1. — Le Grand Conseil accepte avec reconnaissance les offres patriotiques de M. Marc-Louis Arlaud.

2. — Le Conseil d'Etat est autorisé à adhérer aux propositions faites par M. Arlaud, notamment celle de payer au donateur, pendant sa vie, l'intérêt au 4 1/2 pour cent du capital de 54,000 francs qu'il offre d'affecter à la construction d'une école cantonale de dessin et d'un musée des beaux-arts. Le Conseil d'Etat est en outre autorisé à disposer d'une somme de 16,000 francs pour être appliquée à la construction du bâtiment projeté.

3. — Une expédition du présent décret sera adressé à M. Arlaud.

Lausanne, le 6 juin 1854.

Le Président du Grand Conseil,
F. PIDOU.

Le Secrétaire,
DAN.-ALEX. CHAVANNES.

Bex a très gracieusement transformé la réunion de la *Société vaudoise des sciences naturelles* en une charmante fête locale. Malgré un temps humide et froid, plus de 60 personnes se trouvaient réunies mercredi dernier dans le jardin de l'hôtel de l'Union, où les attendait une collation offerte par plusieurs particuliers. Ceux des membres de la Société qui avaient su prendre le premier train du matin ont pu visiter à leur aise les nouvelles installations faites dans les bâtiments du Bévieux ; le comité des salines avait même organisé pour le lendemain une promenade générale dans les mines, avec illumination, etc. Malheureusement, la plupart des membres ne pouvaient consacrer deux jours au plaisir, en sorte que la visite des mines n'a pu être faite que par un petit nombre de personnes.